

---

Quand on aime, on ne compte pas : « 45% ». Ce sera cette année le taux de la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu en France. Mais quel était-il en 1914 ?

27-05-2017

avec

- Réponse : 2%

- L'impôt sur le revenu a été établi en France, après d'intenses débats, à la veille de la première guerre mondiale, sous l'impulsion notamment de Joseph Caillaux.

- Le dispositif mis en place ressemble étrangement à celui que nous connaissons, avec un mécanisme voisin du quotient familial, et un système de tranches retenues partiellement équivalent au principe de progressivité.

- Mais une fois l'assiette calculée, un taux unique de 2% est appliqué !